

Séance du conseil municipal du 28 mars 2018

PRÉSENTS : TORCK Chantal • MONNOT Bruno • COURTOIS Michel • BORDE Aline • CAMUS Jacky • JENOUDET Sandra • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • RYON Florence • PONSOT Danièle • GUILLAUMONT Jeannine • JANET Alain • VILMONT Françoise
COLSON Sylvie (arrivée à 19h06, pouvoir à MONNOT Bruno)

ABSENTS EXCUSÉS : BELTRAMELLI Didier (pouvoir à JANET Alain) • PATENAT Sophie (pouvoir à TORCK Chantal) • FERRAROLI Noémie (pouvoir à BORDE Aline) • DUPERRIER Bernard • BOSC Jean

SECRÉTAIRE : Florence RYON

COMPTE RENDUCOMMUNE:➤ **Vote du compte administratif:**

Examen et vote du compte administratif présenté par Mme BONNIN, trésorière.

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'exercice 2017 :	1 292 184.15	1 410 737.93	1 902 855.42
Dépenses de l'exercice 2017	385 989.72	1 030 916.24	1 419 462.43
Resultats de l'exercice 2017	906 194.43	379 821.69	1 286 016.12
Résultats antérieurs 2016	- 230 801.98	710 493.16	479 691.18
Solde restes à réaliser	- 513 874.00	0.00	- 513 874.00
Résultat de l'ensemble	+ 161 518.42	1 090 314.85	1 251 833.30

Vote : 15 pour, Madame le Maire ne prenant pas part au vote.

➤ **Approbation du compte de gestion dressé pour 2017 par le Receveur**
Voté à l'unanimité.➤ **Affectation du résultat:**

Affectation à l'excédent reporté d'investissement : 675 392.00 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 1 090 314.85 €

Voté à l'unanimité.

➤ Madame BONNIN informe que la capacité d'autofinancement nette sur 2017 = 311 470 €, ce qui correspond à 181 €/habitant.

Pour des communes de même strate : 87€/habitant.

Montant total de la dette : 1347 502 € au 31/12/2017, équivalent à 782 €/habitant.

Pour des communes de même strate : 606 €/habitant.

➤ **Vote des 3 taxes:**

Maintien du taux constant. Cependant Mme le Maire précise que les bases nationales augmentent.

Taxes	Taux votés	Bases	Produits correspondants
Habitation	: 18,99	2 087 000 €	396 321 €
Foncière bâti	: 16,93	1 508 000 €	255 304 €
Foncière non bâti	: 26,92	78 600 €	21 159 €

Voté à l'unanimité.

➤ **Budget primitif 2018:**

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 2 504 911.85 €

Dépenses et recettes Investissement : 2 743 482.45 €

Voté à l'unanimité.

LOTISSEMENT TASTROT:

- **Compte administratif:**
Examen et vote du compte administratif présenté par Mme BONNIN, trésorière.
16 pour, Madame le Maire ne prend pas part au vote.
- **Approbation du compte de gestion** dressé pour 2017 par le Receveur
Voté à l'unanimité.
- **Affectation du résultat:**
Solde d'exécution : 1.52 €.
Voté à l'unanimité.
- Depuis plusieurs années, ce budget n'a aucune écriture de dépense, car ce projet est mis en suspens. Il serait plus judicieux de l'abandonner avec clôture de ce budget spécifique dans un premier temps. Cette affaire pourra être réétudiée dans l'avenir.
Voté à l'unanimité.
- **Budget primitif 2018 avec remise à la commune du solde d'exécution:**
Dépenses et recettes de Fonctionnement : 3 256.48 € (écritures d'ordre)
Dépenses et recettes d'Investissement : 3 258 € (écritures d'ordre)
Voté à l'unanimité.
- **Restructuration de l'école élémentaire : tranche conditionnelle terrassement - vrd**
La tranche conditionnelle concerne l'aménagement du parking et passerelle rue de la Malange pour un montant de 57 093.14 € HT, soit 68 511.77 € TTC, inclus dans le budget 2018 opération restructuration de l'école élémentaire.
Voté à l'unanimité.
- **Classe ULIS de Petit-Noir :**
Des enfants de Chaussin sont scolarisés en classe ULIS à Petit-Noir, puisque la commune n'a pas cette structure.
La commune accepte de participer aux frais de fonctionnement pour l'année 2017-2018.
Voté à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Des lampes dans le gymnase (environ 13) doivent être remplacées.
- Des arceaux pour poser des vélos ont été installés devant le gymnase.
- Travaux sur la toiture de l'église : avant d'entreprendre ces travaux une vérification des fondations s'impose.
- Une matinée nettoyage de printemps va être organisée le samedi 28 avril 2018 à 8 h 00 rassemblement dans la cour de la mairie.
- Le bulletin municipal est à la disposition des habitants de Chaussin en Mairie et à la librairie Gruet.

Ouverture de séance : 18h00

Clôture de séance : 19h50

Le Maire

Chantal TORCK

